

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/dire-non-et-defendre-le-droit-et>



Dire NON et défendre le droit et la dignité

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : dimanche 27 décembre 2015

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

Devant la recrudescence du racisme, de l'islamophobie, des abus de pouvoir utilisés dans le cadre de l'état d'urgence et qui touchent des familles blessées, traumatisées, frappées, humiliées, nous devons dire NON et défendre le droit et la dignité.

CRI a engagé plusieurs procédures.

Des recours administratifs :

- pour les perquisitions négatives qui se sont déroulées dans une humiliation totale des familles que CRI a recensées.
- Pour les assignations à résidence non justifiées et qui détruisent des familles entières qui sont emprisonnées chez elles alors qu'elles n'ont commis aucun délit.
- Des plaintes pour violences, abus de pouvoir même sur des handicapés et des enfants lors des perquisitions.
- Pour les démarches juridiques.
- Contre les manifestations islamophobes et racistes des personnalités médiatiques, les manifestations islamophobes, les expéditions punitives tout est prétexte à l'islamophobie.
- CRI se retrouve en cette fin d'année 2015 devant un chantier énorme pour faire valoir les droits et les libertés des individus.

Face à l'islamophobie et au racisme ne vous taisez plus, car votre silence donne un feu vert aux actes islamophobes qui peuvent dégénérer en massacres collectifs.

CRI est un outil apolitique, autonome, qui a fait ses preuves et qui est composée de bénévoles dévoués qui défendent les droits et les libertés et luttent juridiquement et politiquement contre l'islamophobie sous toutes ses formes.

CRI est la voix de ceux qu'on n'entend pas et qui est portée par des militants, des professionnels et des experts.

Parce que les droits et libertés doivent être les mêmes pour tous, CRI s'occupe de toutes les procédures et fournit une écoute et un réel soutien aux victimes.

En effet CRI est la seule organisation en France qui accompagne juridiquement et gratuitement les victimes.

Faire un don à CRI c'est être assuré qu'il ira réellement aider les victimes en toute transparence.

CRI est habilité à délivrer les reçus fiscaux car tout don peut être déduit de vos impôts à hauteur de 66% et éviter que votre argent ne serve à la mise en place de nouvelles mesures islamophobes par l'Etat.

Pour faire partie de l'équipe de bénévoles du CRI contact : cri.idf@laposte.net
faites un don sur ce lien même d'1Euro.

<https://www.helloasso.com/associations/coordination-contre-le-racisme-et-l-islamophobie/collectes/soutien-juridique-aux-victimes-d-islamophobie>

www.criFrance.com

Téléphone Permanence 07 83 04 83 19